








Retour du bois

Bois brut → Troncs		Bois à jeter → Benne	
De plus de 3 mètres		Troncs Poutres des constructions exempts de clous/ métal et non peint	 Bois peint/vernissé Bois recouvert de peinture/vernissé
		Dosses Dosses exemptes de clous/métal et non peintes	 Panneaux de coffrage et poutrelles Doka (entiers ou morceaux) Lamellé-collé
De moins de 3 mètres		Découpes de tronc Coupes de bois brut (sans clous, vis, colle, ou peinture)	 Panneaux et planches composées de plusieurs couches de bois, comme le contreplaqué, le bois collé
			 Découpes de tronc non-réutilisable/ recyclable Découpes de tronc couvertes de terre, de peinture ou contenant du métal (vis, clous, etc.).

Informations importantes pour le retour du bois

- Horaires d'ouverture : 07.30 - 19.00
- Seul le bois fourni par le mova peut être restitué
- Toutes les vis / clous doivent être retirés
- Couper les parties non-réutilisable/recyclables (terre, peinture, vis cassées). Ainsi, la proportion de bois à jeter est la plus faible possible
- Les parties des troncs qui étaient enfouies dans le sol doivent être sciées et déposées à la déchèterie.

Pourquoi le tri/recyclage du bois est-il important ?

- Pour construire notre ville du mova, environ 3000 m³ de bois ont été utilisés.
- Tout le bois qui ne peut pas être réutilisé/recyclé devra être transporté par camion vers l'usine d'incinération. Au contraire, tout le bois récupérable peut être réutilisé directement sur place.
- Un tri efficace du bois permet de réduire considérablement notre empreinte carbone, car cela permet de réduire les transports.